



## FICHE THÉMATIQUE

Coopération globale Avril 2015

# REDUCTION DES PERTES ALIMENTAIRES



Stockage traditionnel du maïs au Bénin. © Max Streit, DDC

Dans un monde où plus de 800 millions de personnes souffrent de malnutrition, on a peine à croire que, selon les estimations, un tiers de tous les aliments produits se perdent entre le champ et l'assiette. La DDC s'engage, avec succès, en faveur de la réduction de ces pertes, et s'efforce d'impliquer tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en denrées alimentaires.

Les pertes sont observées tout au long de la chaîne d'approvisionnement, à savoir du producteur agricole au consommateur. Dans les pays au niveau de vie moyen à élevé, elles sont le plus souvent causées par le consommateur qui gaspille en jetant des aliments. En revanche, dans les pays où le niveau de vie est faible, les pertes sont observées surtout au début et au milieu de la chaîne, autrement dit lors de la récolte, du séchage et de l'entreposage, et bien moins souvent au stade de la consommation.

Ces pertes dans les pays en développement sont dès lors particulièrement préoccupantes, car elles se produisent dans les endroits où une part non négligeable de la population souffre de la faim, et souvent dans des foyers qui doivent eux-mêmes lutter contre la sous-alimentation. Le problème est ici lié à l'utilisation de méthodes inappropriées de transformation et d'entreposage des denrées alimentaires.

---

### QUE FAIT LA DDC ?

Dans les années 1980, la DDC a largement concentré son action dans le domaine de la réduction des pertes de nourriture en Amérique centrale (voir encadré). Forte de sa réussite, elle a également lancé des projets en Afrique et à l'échelle internationale à partir du début des années 2000. Elle met ainsi l'accent sur la réduction des pertes d'aliments de base, tels que le maïs, le riz et le millet, mais aussi les haricots et les autres légumineuses. Ses travaux ciblent les ménages et les communes, où s'observent près de 40% des pertes totales, comme par exemple en Afrique subsaharienne. Une réduction de moitié de ces pertes représenterait déjà une différence considérable.

---

### ACTIVITES A L'ECHELLE NATIONALE

La DDC intègre dans ses projets l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement en denrées alimentaires. Dans un premier temps, elle procède à une analyse de la chaîne d'approvisionnement en produits clés du pays concerné afin de déterminer les principales sources de pertes. Par exemple, dans le nord du Bénin, elles sont dues aux insectes, notamment lors du stockage. Dans le sud du Bénin, en revanche, le problème est plutôt le séchage insuffisant des denrées stockées, qui favorise l'apparition de moisissures. En Ethiopie, les études montrent que les pertes surviennent non seulement lors de l'entreposage, mais aussi et surtout lors de la récolte et du battage: les grains tombent des épis ou sont écrasés lors d'un battage rudimentaire à l'aide de bâtons.

Chacune de ces sources de pertes nécessite une solution spécifique. Dans le nord du Bénin, la mise en place de silos métalliques, fabriqués par des artisans locaux, a été testée. La commercialisation à prix coûtant de sacs hermétiques ou imprégnés d'insecticide constitue une autre solution possible. En Ethiopie, par contre, l'accent est mis sur la diffusion de variétés de céréales dont les grains sont mieux accrochés aux épis, ainsi que sur l'achat en commun de batteuses simples.

Actuellement, la DDC soutient des projets de réduction des pertes après récolte dans seize pays, principalement en Amérique du Sud et en Afrique. Dans ce contexte, elle coopère avec des organisations non gouvernementales suisses et internationales, des organisations de l'ONU, des réseaux locaux et régionaux ainsi qu'avec le secteur privé, en majorité des PME implantées dans les pays concernés.

---

## POSTCOSECHA : L'HISTOIRE D'UNE REUSSITE EN AMERIQUE CENTRALE

Entre le milieu des années 1980 et 2003, la DDC a financé des projets visant à réduire les pertes de maïs post-récolte dans plusieurs pays d'Amérique centrale. Sa démarche a consisté à former des artisans à la fabrication de silos en métal, qui pouvaient ensuite être achetés par les ménages et utilisés pour stocker le maïs destiné à la revente ou à leur consommation propre. Le gouvernement guatémaltèque a subventionné la diffusion des silos parmi les couches les plus pauvres de la population en fournissant gratuitement aux artisans la tôle nécessaire à la fabrication des silos.

Bien que la DDC ait mis un terme à son soutien en 2003, le nombre de silos au Honduras, au Nicaragua, au Guatemala et au Salvador est en hausse.

Une étude indépendante a montré que, grâce aux investissements de la DDC (environ 20 millions de dollars américains), la valeur du maïs préservé de la perte a atteint près de 100 millions de dollars.

En outre, les silos en métal ont permis d'améliorer nettement la sécurité alimentaire des ménages.

---

## LES PERTES DE NOURRITURE, UNE PRIORITE MONDIALE

La priorité a longtemps été la hausse de la production afin d'améliorer la sécurité alimentaire, mais les pertes de nourriture font l'objet d'une attention accrue depuis les crises des prix alimentaires de 2007/2008 et de 2011. Aujourd'hui, les expériences de la DDC décrites précédemment suscitent donc l'intérêt de la communauté internationale. Cela s'explique notamment par le fait que les pertes de denrées alimentaires équivalent aussi à un gaspillage des ressources en voie de raréfaction que sont les terres arables et l'eau, et favorisent le changement climatique.

En 2014, un groupe d'experts mandaté par le Conseil mondial de l'alimentation a présenté un rapport sur cette question. Celui-ci contient des recommandations aux différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement en denrées alimentaires, y compris aux pouvoirs publics, aux organisations internationales et au secteur privé. Parallèlement à cela, les chefs de gouvernement de l'Union africaine ont adopté la Déclaration de Malabo en juin 2014 et se sont ainsi engagés à diminuer de moitié les niveaux actuels des pertes après récolte d'ici à 2025. Les experts s'accordent à dire que la réduction des pertes de nourriture permet d'améliorer la sécurité alimentaire et représente une solution plus économique que les investissements dans l'augmentation de la production. Une étude publiée récemment par Grow Africa, une initiative de la commission de l'Union africaine, du NEPAD et du Forum économique mondial, confirme cette affirmation.

Cette étude montre en effet que, dans quatre régions du Kenya, les investissements réalisés par de petits exploitants agricoles dans les activités suivant directement la récolte, par exemple l'amélioration des méthodes de séchage ou le stockage du maïs au niveau des foyers, présentent un meilleur rapport coûts-avantages que, par exemple, les investissements dans l'irrigation ou les engrais chimiques. Il est donc possible d'en déduire des recommandations à l'intention des pouvoirs publics: au lieu de subventionner la production agricole, il conviendrait plutôt d'investir dans le soutien à l'amélioration des méthodes de séchage et d'entreposage, par exemple des sacs ou des petits silos. Le succès du programme Postcosecha de la DDC en Amérique centrale ne fait que confirmer ce postulat (voir encadré).

---

## COMMUNAUTE DE PRATIQUE

Dans le cadre de l'un des projets financés par la DDC, les trois organisations de l'ONU situées à Rome, la FAO, le FIDA et le PAM, ont créé une communauté de pratique sur la réduction des pertes alimentaires. Cette collaboration entre les trois organisations onusiennes est née d'une initiative de la Suisse et fait office de modèle. Elle présente un potentiel énorme, puisque le savoir acquis pourrait être intégré dans les stratégies pays de chaque organisation. Une plateforme en ligne offre aux spécialistes et aux décideurs la possibilité d'échanger des expériences dans ce domaine. Il s'agit avant tout de faire connaître les initiatives couronnées de succès et de diffuser largement les derniers résultats de la recherche en technologies et en systèmes de gestion de la chaîne d'approvisionnement en denrées alimentaires.

---

## IMPRESSUM

Direction du développement et de la coopération DDC  
Programme global Sécurité alimentaire  
Freiburgstrasse 130, CH-3003 Berne  
www.ddc.admin.ch  
Cette publication est également disponible en anglais, allemand et italien